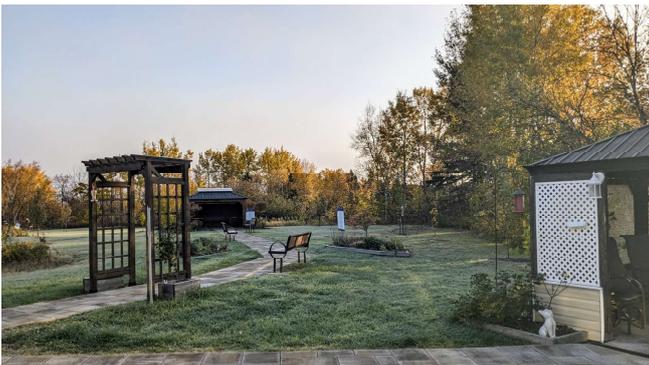




Maison de
soins palliatifs
du Saguenay

RAPPORT D'ACTIVITÉS

du 1er avril 2024 au 31 mars 2025





SOMMAIRE

<i>NOS VALEURS-MISSION-VISION</i>	03
<i>AVIS DE CONVOCATION</i>	04
<i>MOT DU PRÉSIDENT</i>	05
<i>MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE</i>	06
<i>NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION</i>	07
<i>NOTRE ÉQUIPE</i>	08
<i>ÉTATS FINANCIERS</i>	09-24
<i>FORMATIONS</i>	25
<i>RÉALISATIONS / AMÉLIORATIONS</i>	26
<i>RAPPORT INCIDENTS / ACCIDENTS</i>	27
<i>CHIFFRES CLÉS</i>	28
<i>LIEU DE RÉSIDENCE</i>	29
<i>STATISTIQUES</i>	30
<i>QUELQUES DONNÉES</i>	31
<i>NOS PRÉCIEUX BÉNÉVOLES</i>	32
<i>APPRÉCIATION DE LA QUALITÉ</i>	33
<i>REPAS</i>	34
<i>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</i>	35

NOS VALEURS

Professionnalisme

Bienveillance

Engagement

NOTRE MISSION

Accueillir, accompagner et soigner la personne adulte en fin de vie ainsi que ses proches afin qu'ils puissent vivre cette étape dans la dignité et avec compassion.

NOTRE VISION

Nous sommes reconnus dans notre milieu et rayonnons davantage auprès de la communauté en faisant connaître l'importance de la Maison des soins palliatifs du Saguenay.

Plus spécifiquement, notre rayonnement vise à :

- Parler positivement de la Maison pour faciliter nos communications et notre recherche de financement;
- Permettre à la Maison d'atteindre son autonomie financière afin qu'elle puisse continuer à offrir des services de grande qualité;
- Développer de saines relations avec les partenaires du milieu;
- Continuer à l'émergence d'une culture de reconnaissance de l'importance des soins palliatifs.

AVIS DE CONVOCATION



Maison de
Soins Palliatifs
du Saguenay



AVIS AUX MEMBRES

Assemblée générale annuelle de la
Maison de soins palliatifs du
Saguenay

LE LUNDI 9 JUIN 2025, 19 H

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

**MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU
SAGUENAY**

(grande salle de réunion)

1845, rue Deschênes
Jonquière (Qc) G7S 4T8



418-696-1176



mmpsaguenay.ca

MOT DU PRÉSIDENT

UNE MAISON EXCEPTIONNELLE !

La Maison, depuis sa création en 2018, est en constante progression, se démarquant par son engagement envers les résidents et leurs proches, la mobilisation de son personnel et le dévouement de ses bénévoles.

Ceci nous a permis d'acquérir une notoriété enviable, d'attirer du personnel qualifié et compétent, de nous appuyer sur des bases financières solides, de développer une expertise médicale de pointe et d'établir une gestion saine. En somme, nous sommes désormais reconnus comme une Maison capable d'accomplir pleinement sa mission : offrir des soins de qualité en accord avec nos valeurs de bienveillance, de professionnalisme et d'engagement.

Cette longue ascension vers le succès s'est déroulée malgré des défis majeurs comme la pandémie, les difficultés de financement et le recrutement de personnel dans un contexte de pénurie de ressources humaines. Pourtant, nous y sommes parvenus, comme en témoigne le rapport que nous vous présentons aujourd'hui.

Néanmoins, notre chemin ne s'arrête pas là. Nous devons poursuivre nos efforts et innover constamment pour ne pas prendre de retard. Il est essentiel que chacun de nous se mobilise quotidiennement afin de garantir à nos résidents et à leurs familles la Maison d'exception qu'ils méritent.

Le succès de notre Maison est indissociable de la contribution exceptionnelle de nos activités de financement. Celles-ci ont été rendues possibles grâce au soutien indéfectible de nos partenaires, dont l'apport financier est crucial. Bien entendu, ces nombreux événements n'auraient pu voir le jour sans l'engagement et la générosité de nos bénévoles et de notre personnel. À toutes les personnes qui ont fait de ces événements une réussite, nous adressons nos plus sincères remerciements.

Nous souhaitons reconnaître l'importante contribution de M. Pierre Olivier Simard, qui a décidé de ne pas renouveler son mandat d'administrateur. Pierre Olivier a siégé au conseil pendant deux ans, en plus d'offrir bénévolement son aide aux soins. Merci du fond du cœur pour son implication !

Avec cette assemblée générale, mon mandat en tant que président du conseil d'administration se termine, comme je l'avais annoncé en début d'année. Après cinq années d'implication, dont trois comme président, je quitte mes fonctions, mais mon attachement à la Maison reste entier.

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude aux membres du conseil pour leur confiance et leur appui indéfectible tout au long de mon mandat. Un immense merci également à l'ensemble du personnel de la Maison, à l'équipe de direction, aux bénévoles, aux médecins et à toute la communauté qui contribue au bien-être de nos résidents et de leurs familles.

Soyez assurés que je laisse une Maison en excellente santé.



Robert Crevier, président.

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chers amis, partenaires et précieux membres de notre communauté,

C'est avec une profonde gratitude et un sentiment de devoir accompli que je vous présente le rapport annuel de la Maison de soins palliatifs du Saguenay pour l'année 2024-2025. Cette année encore, notre engagement inébranlable envers le bien-être et la dignité des personnes en fin de vie et de leurs proches a guidé chacune de nos actions

Au cœur de notre mission réside la conviction que chaque instant compte et que la qualité de vie, même dans les moments les plus difficiles, doit être préservée avec compassion et expertise. Ce rapport témoigne de l'immense dévouement de notre équipe multidisciplinaire – infirmier.ières et infirmier.ières auxiliaires, préposé.es aux bénéficiaires, médecins, bénévoles, pharmacien.nes, organismes partenaires et personnel de soutien – qui, jour après jour, offrent des soins palliatifs empreints d'humanité et de respect.

L'année écoulée a été marquée par l'augmentation du nombre de résidents et proches accompagnés, le développement de nouveaux programmes de soutien aux familles par la mise en place de cafés causeries pour proches-aidants et de groupes de deuil. Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans l'engagement exceptionnel de notre organisme partenaire Palli-Aide.

Nous tenons également à exprimer notre sincère reconnaissance à nos généreux donateurs, et à tous ceux qui, par leur soutien financier et leur engagement, nous permettent de poursuivre notre mission avec les ressources nécessaires. Votre confiance est essentielle et nous inspire à continuer d'améliorer nos services.

Je ne peux passer sous silence l'implication des organismes qui travaillent avec nous depuis déjà quelques années : Clowns Thérapeutiques Saguenay, Cancer Saguenay, Toucher du Cœur et Palli-Aide.

Bien que le travail en soins palliatifs soit souvent empreint d'émotions intenses, il est également source d'une profonde humanité et de moments de grâce. Nous sommes privilégiés d'accompagner les patients et leurs familles dans ce cheminement, en leur offrant un environnement de paix, de confort et de soutien.

Pour l'avenir, nous restons déterminés à renforcer nos partenariats, développer de nouveaux services tels que des lits de répit et centre de jour et sensibiliser davantage la communauté aux soins palliatifs. Nous sommes convaincus qu'ensemble, nous pouvons continuer à faire une différence significative dans la vie de ceux qui en ont le plus besoin.

Finalement, je tiens à remercier le conseil d'administration pour leur soutien indéfectible. Une mention spéciale à M. Robert Crevier, président sortant, pour son implication et son expertise durant les 5 dernières années. Ce fût un plaisir de travailler à vos côtés.

Merci chers membres de votre intérêt et de votre soutien continu.

Avec toute ma gratitude,



Marie-Hélène Tremblay, directrice générale

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



ROBERT CREVIER
PRÉSIDENT

GUY HARVEY
FONDATION MAISON NOTRE-DAME
VICE-PRÉSIDENT



FLORENCE LANDRY
SECRÉTAIRE

CHRISTIANE CARMEL
TRÉSORIÈRE



CAROLE MUIR
ADMINISTRATRICE

LINE BOUCHARD
CIUSSS
ADMINISTRATRICE



DRE MARTINE ROY
DIRECTRICE MÉDICALE
VICE-PRÉSIDENTE

HÉLÈNE LABROSSE-DUGUAY
ADMINISTRATRICE



STEEVE BOULIANNE
DESJARDINS
ADMINISTRATEUR

PAUL-EUGÈNE GRENON
ADMINISTRATEUR



PIER-OLIVIER SIMARD
ADMINISTRATEUR

RICHARD LÉTOURNEAU
ADMINISTRATEUR



NOTRE ÉQUIPE



**MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY,
DIRECTRICE GÉNÉRALE**



**MÉLANIE
MONTBOBIER-GIRARD
COORDONNATRICE
DES BÉNÉVOLES**



**STÉPHANIE GAGNÉ,
COORDONNATRICE
AUX SOINS**



**VIOLAINE GAGNÉ,
RESPONSABLE DU FINANCEMENT
ET DES COMMUNICATIONS**



NOTRE ÉQUIPE DE MÉDECINS



2 ADJOINTES ADMINISTRATIVES



**10 INFIRMIERS (ÈRES)
9 INFIRMIERS (ÈRES) AUXILIAIRES
10 PRÉPOSÉS (ÉES) AUX BÉNÉFICIAIRES**



6 CUISINIER (ÈRES)



3 PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN

ÉTATS FINANCIERS



GOBEIL & DESBIENS CPA

2465, rue Saint-Hubert
Jonquière (Qc) G7K 5M7
418.347.7701
info@gdcpa.ca

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025



GOBEIL & DESBIENS CPA

2405, rue Saint-Hubert
Joussière (Qc) G7K 5M7
418.642.7791
info@gdspe.ca

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
État des résultats	5
État de l'évolution de l'actif net	6
Bilan	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 14
Renseignements complémentaires	15 - 16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Maison de soins Palliatifs du Saguenay

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Maison de soins Palliatifs du Saguenay (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons et d'activités auprès du public pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus et des produits d'activités, de l'excédent des charges sur les produits, de l'actif et des actifs nets.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2024 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion modifiée en date du 28 mai 2024.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Gobeil & Desbiens CPA Inc.

Par Sébastien Desbiens, CPA auditeur

Jonquière, le 26 mai 2025

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

Page 5

	2025	2024
PRODUITS		
Apports (annexe A)	1 402 004 \$	1 387 297 \$
Autres produits (annexe B)	841 647	762 184
	2 243 651	2 149 481
CHARGES		
Charges (annexe C)	2 148 250	2 107 265
Frais financiers (annexe D)	44 128	35 338
	2 192 378	2 142 603
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	51 273 \$	6 878 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

Page 6

	Fonds investis en immobilisations	Fonds non affectés	2025 Total	2024 Total
SOLDE AU DÉBUT	1 412 579 \$	89 609 \$	1 502 188 \$	1 495 310 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(108 793)	160 066	51 273	6 878
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS DE L'EXERCICE	13 840	(13 840)	-	-
AFFECTATIONS DE L'EXERCICE	259 823	(259 823)	-	-
SOLDE À LA FIN	1 577 449 \$	(23 988) \$	1 553 461 \$	1 502 188 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY

BILAN

31 MARS 2025

Page 7

	2025	2024
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	209 713 \$	145 067 \$
Placements à court terme (note 3)	60 000	75 000
Débiteurs (note 4)	9 699	14 493
	<u>279 412</u>	<u>234 560</u>
Immobilisations corporelles (note 5)	4 223 715	4 404 086
	<u>4 503 127 \$</u>	<u>4 638 646 \$</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	141 298 \$	123 101 \$
Revenus perçu d'avance	162 105	21 850
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	30 000	30 000
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 7)	425 948	667 678
	<u>759 351</u>	<u>842 629</u>
Dette à long terme (note 7)	140 322	172 260
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	2 049 993	2 121 569
	<u>2 949 666</u>	<u>3 136 458</u>
ACTIF NET		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	1 577 449	1 412 579
ACTIFS NET NON AFFECTE	(23 988)	89 609
	<u>1 553 461</u>	<u>1 502 188</u>
	<u>4 503 127 \$</u>	<u>4 638 646 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

Page 8

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	51 273 \$	6 878 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	194 211	206 799
Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations corporelles	(85 416)	(136 164)
	160 068	77 513
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	178 246	(90 957)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	338 314	(13 444)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 840)	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(273 668)	(449 806)
	13 840	207 269
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(259 828)	(242 537)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	64 646	(255 981)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	145 067	401 048
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	209 713 \$	145 067 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUS CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, "La Maison de Soins Palliatifs du Saguenay Inc.", est constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec (L.R.Q., chap. C-38). Il administre une maison d'hébergement pour les malades atteints d'une maladie chronique terminale. Il est reconnu comme un organisme de charité et est exempt d'impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Produits de location

Les produits de location sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée des baux lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Par conséquent, la différence entre les produits de location comptabilisés de façon linéaire et les produits de location qui sont effectivement reçus des locataires est comptabilisée à titre de montant à recevoir.

Autres produits

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les produits provenant de la campagne de financement, dons de la communauté, legs, salons funéraires, cafétéria ainsi que des levées de fonds sont constatés lorsqu'il existe une preuve suffisante qu'une entente est survenue et qu'il n'y a aucune incertitude quant à leur acceptation, que le montant de la transaction est fixé ou mesurable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, les promesses de dons reçues avant la date du bilan sont comptabilisées uniquement si elles ont été encaissées avant la date d'achèvement des états financiers.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtiment	4 %
Mobilier et équipement	20 %
Remise	5 %
Matériel informatique	30 %
Améliorations du terrain	8 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Subventions reportées

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

3. PLACEMENTS À COURT TERME

	2025	2024
Dépôts à terme, 2,65 %, échéant en novembre 2025	60 000 \$	75 000 \$

4. DÉBITEURS

	2025	2024
Dépôt de garanti	- \$	5 550 \$
Intérêts courus	1 176	1 228
Taxes de vente à recevoir	8 523	7 715
	9 699 \$	14 493 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtiment	5 508 650 \$	1 391 385 \$	4 117 265 \$	4 289 439 \$
Mobilier et équipement	409 325	316 776	92 549	98 929
Remise	1 100	308	792	834
Matériel informatique	25 571	21 632	3 939	5 714
Améliorations du terrain	10 560	1 390	9 170	9 170
	5 955 206 \$	1 731 491 \$	4 223 715 \$	4 404 086 \$

6. CRÉDITEURS

	2025	2024
Comptes fournisseurs et frais courus	21 815 \$	4 500 \$
Salaires et vacances à payer	110 126	114 075
Retenues à la source	9 357	4 526
	141 298 \$	123 101 \$

7. DETTE À LONG TERME

	2025	2024
Emprunt, 5,24 %, remboursable par versements mensuels de 7 543 \$, capital et intérêts, garanti par un lien sur l'universalité des biens mobiliers et immobiliers, présents et futurs, renouvelable en décembre 2025 et échéant en 2030	425 948 \$	667 678 \$
Emprunt, 5,75 %, remboursable par versements mensuels de 2 500 \$ et des versements annuels équivalents de 2,5 % des fonds générés, capital seulement, échéant en 2030	170 322	202 260
	596 270	869 938
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	30 000	30 000
Dettes à long terme renouvelables au cours du prochain exercice	425 948	667 678
	140 322 \$	172 260 \$

7. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements en capital à effectuer et les soldes renouvelables au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	Exigibles	Renouvelable
2026	30 000 \$	425 948 \$
2027	30 000 \$	- \$
2028	30 000 \$	- \$
2029	30 000 \$	- \$
2030	30 000 \$	- \$

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025	2024
Solde au début	2 121 569 \$	2 100 464 \$
Ajout de l'exercice - collecte de fonds	13 840	107 269
<u>Amortissement de l'exercice</u>	<u>(85 416)</u>	<u>(86 164)</u>
<u>Solde à la fin</u>	<u>2 049 993 \$</u>	<u>2 121 569 \$</u>

9. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2025	2024
Placements à court terme	15 000 \$	(75 000) \$
Débiteurs	4 794	(1 786)
Créditeurs	18 197	(15 521)
<u>Revenus perçu d'avance</u>	<u>140 255</u>	<u>1 350</u>
	<u>178 246 \$</u>	<u>(90 957) \$</u>

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux effets à recevoir.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit (suite)

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses créanciers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

Page 15

	2025	2024
ANNEXE A - APPORTS		
Subvention - Contribution financière MSSS	1 351 602 \$	1 337 028 \$
Subvention - Investissement Québec	49 523	50 000
Service Québec	879	269
	1 402 004 \$	1 387 297 \$

ANNEXE B - AUTRES PRODUITS

Dons de la communauté	244 657 \$	203 288 \$
Salons funéraires	89 704	87 574
Cafétéria	41 872	43 945
Levée de fonds	362 680	316 019
Autres	6 632	9 488
Intérêts	2 512	7 731
Location	8 174	7 975
Amortissement des revenus reportés afférents aux immobilisations corporelles	85 416	86 164
	841 647 \$	762 184 \$

ANNEXE C - CHARGES

Salaires et avantages sociaux	1 584 665 \$	1 501 346 \$
Frais de formation	5 602	5 858
Nourriture	53 661	59 968
Fournitures médicales	21 928	15 700
Fournitures diverses	1 597	1 181
Taxes, licences et permis	42 740	36 056
Assurances	14 596	13 543
Energie	75 220	67 098
Déplacements et représentation	5 554	2 918
Frais bancaires	32	1 560
Télécommunications	13 893	15 065
Levée de fonds	54 491	72 140
Publicité - remerciements	523	2 844
Honoraires professionnels	7 025	11 742
Entretien et réparations	36 658	52 531
Frais d'événements spéciaux	4 559	4 683
Frais administratifs	7 267	9 994
Amortissement des immobilisations corporelles	194 209	206 799
Frais de bureau	24 030	26 239
	2 148 250 \$	2 107 265 \$

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DU SAGUENAY

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

Page 16

	2025	2024
ANNEXE D - FRAIS FINANCIERS		
Intérêts - dette à long terme	44 128 \$	35 338 \$

FORMATIONS 2024-2025

Symposium François Gamache de Rivière du Loup

Formation sur l'approche palliative de Palli-Aide (4 employés, 1 médecin, 10 bénévoles)

Congrès AQSP 2024 (2 cadres)

Formation continue du personnel sur différents thèmes (gestion des risques, gestion de plainte, communication, gestion des symptômes, gestion des dossiers, méthode de soins)

Utilisation du verticalisateur lotus

Colloque de Palli-Aide (5 employés, 5 bénévoles)

Développer sa stratégie LinkedIn (1 employée)

Formation OIIQ - Soins palliatifs, Quand tout reste à faire (2 employés)

Comment soutenir nos propres professionnels de la santé (2 cadres)

Canva (1 employée)

Accueil de 30 étudiants en soins préhospitaliers d'urgence

Accueil de 16 étudiants en soins infirmiers, en santé, assistance et soins infirmiers et en assistance à la personne en établissement et à domicile pour une présentation de l'approche palliative et des services de la Maison en plus d'une visite.

Accueil de 12 infirmières auxiliaires

Accueil de 10 résidents en médecine, 2 externes et 3 IPSPL

RÉALISATIONS/AMÉLIORATIONS

PARTENARIATS:

PALLI-AIDE

CLOWNS THÉRAPEUTIQUES SAGUENAY

TOUCHER DU COEUR

- Visite de la conseillère cadre pour analyser nos mécanismes de surveillance
- Exercice d'évacuation d'incendie
- Négociations de la convention de financement avec l'Alliance des maisons de soins palliatifs du Québec
- Embauche d'une nouvelle coordonnatrice aux soins
- Achat d'un verticalisateur pour faciliter le travail du personnel soignant
- Travail d'analyse pour instaurer un dossier médical électronique
- Début de l'archivage électronique des dossiers patients
- Entrevue à NousTV pour parler des soins palliatifs
- Développement de groupes de deuil avec Palli-Aide
- Développement de cafés causeries avec les proches aidants / famille des résidents

RAPPORT DES INCIDENTS ET ACCIDENTS

EN RAPPORT AVEC LES MÉDICAMENTS - 41

ERREUR	NOMBRE
Erreur en lien avec la dose	9
Erreur de médicament	5
Erreur traitement de l'ordonnance	6
Erreur de voie d'administration	1
Administration au mauvais patient	2
Erreur liée au temps et/ou intervalle d'administration	7
Dose perdue	4
Gestion de la médication	7

EN RAPPORT AVEC LES CHUTES - 45

Quart de jour	15
Quart de soir	13
Quart de nuit	17

Quasi chute	3
Chute avec impact crânien	6
Chute sans impact crânien	9
Chute non-visualisée (trouvé par terre)	27

AUTRES - 3

- Développement d'une plaie de pression;
- Sonde non installée;
- Désinfection à l'iode malgré une allergie.

NOS CHIFFRES CLÉS



235

Demandes de
pré-admission



65.2 %

Taux
occupation



13

Séjour
moyen

Provenance de nos patients

DOMICILE

50.25 %

CENTRE
HOSPITALIER

49.75 %



198

Admissions



2855

Jours
présence



8

Sorties



189

Décès

LIEU DE RÉSIDENCE



**VILLE
SAGUENAY
(JONQUIÈRE)**

104

**VILLE
SAGUENAY
(CHICOUTIMI)**

74

**MRC DU
FJORD-DU-
SAGUENAY**

8

**VILLE
SAGUENAY
(LA BAIE)**

8

**EXTÉRIEUR
(QUÉBEC,
MONTRÉAL,
FORESTVILLE)**

4

STATISTIQUES

MOYENNE CLIENTÈLE

	2024-2025	2023-2024
Nb femmes	113	91
Moyenne âge	73	74
Nb hommes	85	75
Moyenne âge	79	74
Moyenne total âge	76	75

MOYENNE SÉJOUR

	2024-2025	2023-2024
moins 7 jours	102	75
• 7-14 jours	39	44
15-30 jours	28	18
31-62 jours	10	18
63-90 jours	6	3
+ 90 jours	2	1

11

Sédations palliatives

15

Demandes d'aide médicale à mourir

1

Aide médicale à mourir

QUELQUES DONNÉES

LA VALEUR D'UN SÉJOUR CHEZ NOUS EN 2024-2025

VALEUR MOYENNE D'UNE NUITÉE

767 \$

DURÉE MOYENNE D'UN SÉJOUR

13 jours

VALEUR D'UN SÉJOUR MOYEN

9 971 \$

Veillez noter que ces chiffres sont à titre indicatif et que les séjours à la MSPS sont gratuits pour nos résidents.

NOS PRÉCIEUX BÉNÉVOLES



12 Bénévoles au sein du conseil d'administration et ses comités ont cumulé **195 heures**

14 Divers comités ont cumulés **84 heures**

216 Bénévoles externes ont cumulé **2 040.38 heures**

- Activités de financement (802 heures)
- Salons funéraires (1 238.38 heures)

184 Bénévoles au sein de la Maison ont cumulé **14 179.15 heures**

- Accompagnement Palli-Aide (483.25 heures)
- Accompagnement spirituel (141 heures)
- Accueil et réception (4 396.75 heures)
- Aide de service (2 825.75 heures)
 - Cuisine (5 242.50 heures)
 - Décoration (115 heures)
- Entretien extérieur (123 heures)
- Entretien ménager intérieur (209 heures)
 - Lingerie (420 heures)
 - Musique (164 heures)
- Tâches administratives (58.90 heures)

POUR UN TOTAL DE 16 498.53 HEURES PERMETTANT D'ÉCONOMISER: 319 029.57 \$ EN RESSOURCES HUMAINES

Nos bénévoles ont suivi 150 heures de formation en 2024-2025

APPRÉCIATION DE LA QUALITÉ

L'attitude du personnel est irréprochable

91 %

L'environnement est calme, serein et chaleureux

96 %

Les soins aux patients ont été adéquats

85 %

Les proches ont été satisfaits des services et soins offerts

88 %

“Le personnel a été très accueillant, rassurant, soucieux du confort de mon père et de nous accompagner dans cette épreuve difficile pour la famille. Nous n'avons que de bons mots pour notre expérience chez vous!”

“Je suis encore émue par le bel environnement où mon frère a vécu ses deux derniers jours. Bien qu'il n'était plus vraiment conscient, nous, sa famille étions dans un bel environnement serein et calme et nous étions réunis au Saguenay, sa ville natale. Cela a été le plus beau cadeau de Noël de pouvoir être avec notre petit frère pour ses derniers jours sur terre.”

“Tout a été parfait...continuez votre belle mission, celle de permettre aux familles de vivre de difficiles et si tristes moments mais dans un environnement chaleureux et respectueux.”

	Clients 2024- 2025	Gratuits 2024- 2025	Clients 2023- 2024	Gratuits 2023- 2024
Avril	700	2	492	0
Mai	564	8	492	3
Juin	476	5	517	0
Juillet	464	0	549	0
Août	359	0	461	0
Sept.	609	2	451	0
Oct.	569	0	612	0
Nov	598	15	614	0
Déc	537	0	576	0
Janv.	546	1	608	0
Fév.	451	6	744	1
Mars	581	2	688	0
Total	6454	41	6804	4

NOS ACTIVITÉS DE FINANCEMENT



TUPGO
16 000 \$



SEMAINE DES SOINS PALLIATIFS
19 400 \$



DINER HOMARD
112 000 \$



OMNIUM PRESTIGE GOLF
35 000 \$



COLLECTE DANS LES RUES
28 000 \$



GOLF VIRTUEL SAGUENAY
6 000 \$



RANDONNÉE DU GROS DICKEY
15 000 \$



SOUPER SPAGHETTI
8 000 \$



SOIRÉE DES MARQUIS
3 500 \$



SOUPER SMOKED MEAT
4 500 \$